



Rapport de la réunion de coordination **du 5 au 12 Octobre 2020 à Marsala**

Suite à l'épidémie Covid et aux mesures de confinement qui ont été prises en Italie et en Belgique, les mobilités qui étaient prévues en mars et mai 2020 ont dû être annulées.

Après discussion avec l'agence européenne, un avenant à la convention permettant sa prolongation sur l'année académique 2020-2021 a pu être obtenu. Notre partenaire sicilien a également marqué son accord pour la prolongation du projet.

Début octobre 2020, une réunion de coordination entre les équipes Erasmus a donc été organisée en Sicile afin d'organiser le déroulement du projet au cours de cette année de prolongation.

Les décisions qui ont été prises sont les suivantes :

1. Concernant la participation des élèves à la suite du projet et aux mobilités.

A l' « Istituto A. Damiani », 6 élèves inscrits au projet en 2018 sont encore dans l'école.

A l' « Institut Saint-Jacques », 3 élèves inscrits au projet en 2018 sont toujours dans l'école.

Il faut donc au moins sélectionner 9 nouveaux étudiants en Italie (dont minimum 2 garçons et 1 filles) et 12 nouveaux en la Belgique (dont minimum 1 garçon et 5 filles).

(voir: <https://www.erasmus-isj-namur.be/PATRIMONIA/pageP4bis.html>)

Le projet sera proposé aux élèves de 4^{ème} et de 5^{ème} hôtellerie, salle, vente, cuisine soit 160 élèves en Italie et aux élèves de 6^{ème} technique hôtellerie et tourisme soit 70 élèves en Belgique. En cas d'insuffisance de candidats, la proposition pourra être étendue à d'autres classes.

Pour le 15 novembre, au plus tard, les fiches des élèves candidats et la liste des élèves sélectionnés dans les deux pays seront communiquées sur le site internet.

2. Réflexion et mise au point de nouveaux critères de sélection des étudiants.

Voir lien : « [critères de sélection](#) » ou « [Criteri di selezione](#) »

3. Rédaction d'un document d'information destiné aux parents ou aux responsables des élèves désireux de participer au projet.

Chaque étudiant recevra une [fiche d'inscription au projet \(scheda di iscrizione al progetto\)](#) à compléter ainsi qu'une lettre à remettre à ses parents afin qu'ils marquent leur accord à la participation de leur enfant au projet

4. Réflexion et décisions quant aux travaux qui seront demandés.

Pour chaque pays, les élèves participant au projet depuis 2018 conservent le sujet sur lequel ils ont travaillé.

Pour chaque pays, les élèves sélectionnés pour 2020-2021 se verront attribuer par tirage au sort un des sujets restant.

Les binômes de dossiers existant seront conservés. Les autres seront constitués en fonction des élèves sélectionnés.

La liste des binômes qui seront constitués et les sujets qui seront attribués seront repris sur le site pour le 15 novembre au plus tard.

<https://www.erasmus-isj-namur.be/PATRIMONIA/pageP4bis.html>

Etant donné qu'une bonne partie du travail de recherche sur les sites qui seront visités durant les mobilités a été réalisée au cours de l'année académique 2018-2019, afin de rester cohérents à l'égard des objectifs fixés pour le projet, nous avons estimé nécessaire de demander un travail supplémentaire à tous les élèves qui désirent y prendre part. Nous avons donc rédigé un document qui précise ce qui est attendu pour assurer leur participation. Il leur est demandé de réaliser un PowerPoint. Voir lien : « [consignes pour la réalisation d'un dossier PowerPoint](#) » ou « [Consegna da rispettare per la realizzazione dei lavori](#) »

5. Organisation des mobilités.

Les Belges se rendent en Italie du 12/03/21 au 21/03/21

Les Italiens se rendent en Belgique du 30/04/21 au 08/05/21

L'organisation financière des mobilités reste identique à celle prévue initialement à savoir que :

Lors des mobilités, pour chacun de ses participants, chaque pays visiteur prend en charge :

- Les frais de déplacement avion
- Les frais d'hébergement
- Les frais de repas du matin et du soir

Lors des mobilités, le pays organisateur prend en charge pour tous les participants des deux pays :

- Les frais de repas de midi
- Les frais inhérents aux visites organisées
- Les frais de déplacement dans le pays

Si lors des mobilités, une famille ne peut accueillir son binôme, elle s'engage à assurer le financement de son hébergement pour deux nuits (90€)

L'organisation pratique des mobilités reste identique à celle qui était initialement prévue à savoir que :

Pour les belges en déplacement à Marsala :

- Les belges (3 professeurs et 15 étudiants) se rendront à Marsala du vendredi 12 mars au dimanche 21 mars.

Ils voyageront avec des vols Ryanair

L' « Istituto A. Damiani » se charge des transferts aéroport-école A-R.

Les parents siciliens viennent chercher les jeunes le vendredi soir (à l'école).

- Les étudiants sont pris en charge par les familles du vendredi soir au dimanche à 18 heures (retour au B&B).
Durant les deux journées, les étudiants travaillent en binôme étant donné que les présentations des sites se feront dans les deux langues (italien – français).
Les jeunes préparent le contenu de leur présentation dans leur langue maternelle.
- Si des étudiants ne peuvent être hébergés en famille, ils logeront au B&B « I tramonti sul mare » avec leurs professeurs et se rendront en journée dans les familles afin d'y préparer avec leur binôme le contenu de leur présentation dans les deux langues (français – italien).
- De retour du séjour en famille, les étudiants belges seront logés avec les professeurs au B&B « I tramonti sul mare ».

Pour les siciliens en déplacement à Namur :

- Les italiens (3 professeurs et 15 étudiants) se rendront à Namur du vendredi 30 avril au dimanche 8 mai.

Les vols pour ces dates n'étant pas encore disponibles, ils voyageront soit avec Ryanair ou une autre compagnie, en fonction des prix qui seront pratiqués.

Les parents belges viennent chercher les jeunes le vendredi (à l'aéroport ou à l'école).

Le transfert de l'aéroport à l'école est assuré par l'Illon Saint-Jacques.

- Les étudiants sont pris en charge par les familles du vendredi soir au dimanche à 18 heures (retour à l'hôtel « Bearegard »).
Durant les deux journées, les étudiants travaillent en binôme étant donné que les présentations des sites se feront dans les deux langues (italien – français).
Les jeunes préparent le contenu de leur présentation dans leur langue maternelle
- Si des étudiants ne peuvent être hébergés en famille, ils logeront à l'hôtel « Bearegard » avec leurs professeurs et se rendront en journée dans les familles afin d'y préparer avec leur binôme le contenu de leur présentation dans les deux langues (français – italien).
- Les enseignants seront logés à l'hôtel « Bearegard » de Namur où les rejoindront tous les étudiants après le séjour en famille.

L'organisation pratique des visites et des circuits touristiques

Chaque pays se charge de l'organisation et du financement des circuits touristiques. Les différentes visites préparées par les élèves seront regroupées en différents circuits touristiques d'une journée.

Les circuits proposés seront idéalement ceux déjà repris sur le site du projet :

Pour la Belgique, Région Wallonie-Bruxelles :

<https://www.erasmus-isj-namur.be/PATRIMONIA/pageP7.html>

Pour la Sicile Occidentale :

<https://www.erasmus-isj-namur.be/PATRIMONIA/paginaP6.html>

Les circuits touristiques débuteront le jour suivant le retour du séjour en famille et s'étaleront sur 5 - 6 journées. Les différents sites seront présentés à tous les membres du groupe dans les deux langues.

En fonction des moyens de déplacement qui seront choisis, chaque pays pourra, à sa meilleure convenance, décider d'inviter d'autres participants à les accompagner lors des circuits touristiques.

6. Réflexion et prises de décision quant à ce qu'il conviendra de faire si la crise Covid perdure et empêche le déroulement du projet tel qu'il est prévu.

Plusieurs cas de figure ont été envisagés :

A. Si les écoles sont fermées dans les deux pays =
Annulation totale des mobilités.

B. Si une école est ouverte et l'autre fermée =
L'école ouverte organise pour ses étudiants les activités telles qu'elles étaient prévues dans le cadre des mobilités OU annulation des activités.

C. Si les écoles sont ouvertes aux étudiants mais interdiction d'activités extérieures =
Annulation des activités telles qu'elles étaient prévues dans le cadre des mobilités.

D. Si les deux écoles sont ouvertes mais avec interdiction d'activités extérieures pour une des deux écoles =
L'école qui a l'autorisation d'activités extérieures organise pour ses étudiants les activités telles qu'elles étaient prévues dans le cadre des mobilités mais aux dates prévues pour la première mobilité. Aux dates prévues pour la seconde mobilité, elle présente de manière virtuelle à l'autre école les visites organisées OU annulation des activités.

E. Si les deux écoles sont ouvertes avec autorisation d'activités extérieures mais interdiction de quitter le territoire =
Chaque école organise pour ses étudiants les activités telles qu'elles étaient prévues dans le cadre des mobilités (aux dates prévues pour la première mobilité) et chaque école présente de manière virtuelle à l'autre école les visites organisées (aux dates prévues pour la deuxième mobilité) OU annulation des activités

F. Si les écoles sont ouvertes avec autorisation d'activités à l'étranger =
Organisation des mobilités telles que prévues dans le projet.

7. Réflexion et prise de décision quant à ce qui devra se faire en cas d'échanges virtuels (situation D et E).

Durant la semaine prévue pour les premières mobilités (du 12 au 21 mars), chaque pays met en œuvre les circuits touristiques avec les étudiants.

Au moment de la visite du site qui lui a été attribué et sur lequel il a travaillé, chaque étudiant réalise une vidéo (minimum 10 et maximum 30 minutes) dans laquelle il présente le site en le commentant et en le filmant.

Il envoie, au plus tard pour le 28 mars, sa réalisation à son partenaire-binôme qui s'en approprie le contenu afin de la présenter à ses collègues dans sa langue maternelle (Siciliens en italien et Belges en français).

Durant la semaine prévue pour les deuxièmes mobilités (du 30 avril au 8 mai), les étudiants du projet sont réunis dans leur école et chaque élève présente au groupe le dossier réalisé dans le pays étranger par son binôme.

8. Accords quant à la diffusion du projet

Les Italiens enverront aux différents sites qui sont présentés dans le projet, aux organismes touristiques de la région, aux journalistes et à tout autre organisme susceptible d'être intéressé par une information contenue dans le projet.

Les Italiens ouvriront une nouvelle page sur le site de l'école qui reprendra le logo européen et concernera le projet.

Pour les deux pays, toutes les publications concernant le projet seront conservées afin de démontrer les effets de diffusion du projet.

9. Réflexion quant à l'évaluation du projet

Dans les deux écoles les professeurs conservent les données quant aux résultats scolaires et aux présences de tous les étudiants des classes concernées par le projet.

Les résultats et le taux de présence des élèves participant au projet seront comparés à ceux des étudiants qui ne participent pas.

Le [questionnaire \(questionario\)](#) destiné aux étudiants ayant participé au projet a été retravaillé et modifié afin de permettre l'évaluation de leur évolution dans différents domaines dont l'utilisation des TIC.

10. Programmation de l'évaluation finale du projet

Les professeurs siciliens viendront en Belgique début septembre 2021 afin que nous puissions ensemble rédiger le rapport final, la plate-forme de résultats et le Mobility Tool.